



La première impression : pour une pragmatique historique du titre de grande consommation pendant la Fronde

Karine Abiven

► To cite this version:

Karine Abiven. La première impression : pour une pragmatique historique du titre de grande consommation pendant la Fronde. D. Denis et C. Barbaferi (dir.). Rubricologie, Hermann, A paraître, Rubricologie. hal-03719665

HAL Id: hal-03719665

<https://hal.science/hal-03719665>

Submitted on 6 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La première impression :
pour une pragmatique historique du titre de grande consommation pendant la Fronde

Karine Abiven
Sorbonne Université-IUF
UR STIH

La fonction commerciale des titres, qui confine au « racolage¹ », est patente dans ce qu'on appelle par commodité les *mazarinades*. Ces produits de librairie, petites brochures *in-quarto* de quelques cahiers, coextensives et relatives à la Fronde², sont connus pour leur profusion (environ 6000 éditions recensées, chacune en plusieurs centaines voire milliers d'exemplaires³). Les facteurs de cette éclosion ont aussi été bien étudiés : leur rentabilité, dans un monde de la librairie en difficulté mais qui fait vivre bien des petits métiers⁴, et leur force de frappe, prise au sérieux par les hommes en conflit pour colporter nouvelles (vraies ou fausses), célébration ou diffamation, apologie ou attaque. « Comme on imprimoit tout en ce temps-là⁵ », un formatage des discours dans les cadres de l'imprimé devait s'exercer, c'est-à-dire une hiérarchisation de l'information selon l'ordre du livre. À cet égard, les lisières des libelles revêtent une importance primordiale : la page de titre (quand il y en a une, dans de telles brochures) et la dernière page du dernier cahier (souvent page 7 ou 8⁶). En outre, on sait que ces écrits, qui se vendaient une bouchée de pain⁷ et faisaient l'objet d'une consommation parfois rapide et plus ou moins lettrée, bénéficiaient de formes de diffusion orale, laquelle se concentrait certainement sur leurs endroits-clés, notamment la page de titre. Dans cette possible autonomisation orale, le titre est-il fidèle enseigne et résumé percutant de ce qui suit (le contrat posé par le paratexte serait fiable) ou au contraire cette autonomie matérielle autorise-t-elle une certaine indépendance (le contrat tacite qui homologue le paratexte au texte serait alors rompu) ? Les travaux de poétique ont déjà suggéré l'autonomie potentielle de tout titre, renvoyant au fait que ce dispositif paratextuel se destine à un public plus large que « la somme des lecteurs » de l'ouvrage, aux divers diffuseurs et commentateurs du livre, « échetiers » qui ne le consomment que par son enveloppe extérieure⁸. Si on replace cette réflexion dans l'histoire de l'imprimé en France, la Fronde est sans doute un moment charnière⁹, en raison de l'explosion quantitative du nombre d'imprimés en un laps de temps réduit, et des expérimentations auxquelles

¹ Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653), Les Mazarinades*, t. II, *Les Hommes du livre*, Genève, Droz, 1991, p. 244-247, et p. 200-209.

² Quelque extension temporelle qu'on donne à celle-ci : usuellement de 1648 à 1653, ou 1661 si l'on inclut divers mouvements de contestations jusqu'à la mort de Mazarin (voir Myriam Tsimbidy, « Introduction », *Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises*, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. « Eidôlon », n° 116, 2015, p. 7-14). Je traiterai ici de mazarinades parisiennes.

³ Voir la base bibliographique des mazarinades de la Bibliothèque Mazarine sur le sujet, URL : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr/>, consulté le 15 décembre 2021.

⁴ Le contexte maussade de la librairie encourage les gens du livre à ménager des marges commerciales grâce à ces produits peu coûteux par leur format et leur faible élaboration, à la fois textuelle et technique. Sur les métiers du livre et les effectifs, voir Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde*, *op. cit.*, t. II, p. 121 *sqq.*

⁵ Ainsi que le déplore Tallemant des Réaux (au sujet du blocus de Paris et d'un titre trompeur ajouté pour l'impression à la version manuscrite d'une lettre de Sarrazin) : *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, t. I, p. 500.

⁶ 2287 titres correspondent à des brochures de 7 ou 8 pages sur les 5060 titres recensés par la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau (1850-1851) et ses suppléments (interrogeable à l'URL : http://antonomaz.humanum.fr/tools/Biblio_Moreau.html).

⁷ Six deniers les 4 pages, un sou les 8 : à titre de comparaison, la livre de pain blanc coûte un sou et demi (18 deniers). Sur la marge commerciale (5-6 deniers pour 8 pages), voir Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde*, *op. cit.*, t. II, p. 289-295.

⁸ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 72.

⁹ Du moins au plan quantitatif, puisque lors des précédentes campagnes de libelles (Ligue, révolte de 1614, assassinat de Concini, etc.) on observe déjà plusieurs des phénomènes d'autonomie titulaire que je vais décrire, « toute situation de guerre civile favoris[ant] en effet l'inflation de titres fallacieux – qu'ils soient imprimés, monétaires, juridiques ou nobiliaires », comme l'écrit et le montre ici-même Delphine Amsutz (« L'inflation des titres séditieux : portrait de Pierre de L'Estoile en rubricologue », ###).

la nécessité d'occuper le marché amenait les hommes du livre. Si la fonction « apéritive » du titre, véritable « boniment »¹⁰ devant « allécher le public visé¹¹ » a souvent été abordée, les « titrologues » ont subordonné l'examen pragmatique de cette fonction à son examen fonctionnel, tout en admettant que le paratexte constitue « le versant le plus socialisé de la pratique littéraire¹² ». J'aimerais ici esquisser cette pragmatique historique du titre de grande consommation, en privilégiant les études de cas et l'observation des formes de l'imprimé, sans ambition quantitative ou sémantique sur les énoncés formant les titres¹³. Je me demanderai plutôt quels artefacts typographiques ont été expérimentés par les fabricants de libelles, puis quelles hypothèses performanciennes¹⁴ on peut formuler sur leur oralisation. Finalement, j'essaierai de montrer, sur une des mazarinades les plus célèbres (*Le Point de l'Ovale* de Du Bosc de Montandré) que le titre pourrait avoir un fonctionnement plus essentiellement public que le texte lui-même, qui serait quant à lui destiné à des consommations plus privées, plus réservées peut-être.

Peut-on penser une pragmatique distincte entre la page de titre et celle du reste de l'imprimé dans ce genre d'écrits à diffusion large ?

I. Titres en séries, titres en trompe-l'œil

La recette de l'« effet mazarinade du titre¹⁵ » mélange un air de la famille des occasionnels (« discours » ou « récit » « véritables ») ou d'autres imprimés courants (almanachs), ludiques (anagrammes, énigmes) ou liturgiques (parodies de credo ou de confession), avec une allusion à l'actualité et à une affiliation (« dédié à ») ou à une polémique (« réponse à », « anti- »), ainsi qu'un cadre générique rhétorique (allégorie, lettre, harangue, apologie, etc.). Ces formules constituaient le cadre sur lequel les imprimeurs libraires, ainsi que les auteurs et commanditaires, cherchaient à la fois à se fondre, pour être identifiables, et à se distinguer, pour promettre du nouveau.

1. Les faiseurs de titres : le rôle des imprimeurs libraires

C'est là la tension inhérente à ce que Hoeck a nommé « l'intertitularité¹⁶ », créer une dissemblance tout en se situant dans une série connue. *L'Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris. Faites le 26. Aoust 1648, descrites en vers burlesques* est à l'origine d'un tel jeu intertitulaire, voire d'une « gamme de produits¹⁷ » capitalisant sur le thème des barricades. Parue chez Nicolas Bessin, au début du blocus de Paris, mi-janvier 1649, elle relate les

¹⁰ Roland Barthes, « Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe » [1973], repris dans *Œuvres Complètes*, Paris, Éd. du Seuil, t. IV, 2002, p. 419.

¹¹ Leo H. Hoek, *La Marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Mouton, 1981, p. 17.

¹² Gérard Genette, *Seuils*, op. cit., p. 18 ; sur la « titrologie » et les « titrologues », p. 54 sqq.

¹³ Les titres de collections massives de documents anciens ont pu faire l'objet d'études sérielles, vus comme des indicateurs de l'« outillage mental » d'une société : voir Jean-Louis Flandrin, « Sentiments et civilisation : sondage au niveau des titres d'ouvrages », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 20^e année, n° 5, 1965, p. 939-966 ; François Furet et Alessandro Fontana, « Histoire et linguistique. Les titres d'ouvrages au XVIII^e siècle », *Langages*, 3^e année, n°11, 1968, p. 112-138. Dans les mazarinades, les titres étant souvent des masques, des trompe-l'œil ou des répertoires de lieux communs politiques charriés depuis les écrits monarchomaques, le traitement quantitatif ne me semble pas pertinent.

¹⁴ C'est-à-dire relatives à la performance orale de l'écrit, à partir de traces projetées dans l'imprimé de son oralisation programmée ; voir Jean-François Botrel, « La littérature de cordel en Espagne. Essai de synthèse », dans Roger Chartier et Hans-Jürgen Lüsebrink (éd.), *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, IMEC éditions/Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 271 sqq.

¹⁵ Christian Jouhaud, « Frontières des mazarinades, l'Inconnu et l'événement », dans Myriam Tsimbidy (éd.), *Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises*, op. cit., p. 19.

¹⁶ Leo H. Hoek, *La Marque du titre*, op. cit., p. 183.

¹⁷ Sur les « gammes de produits » relatifs aux Précieuses et à la galanterie, voir Alain Riffaud : « Jean Ribou, le libraire éditeur de Molière », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, n° 10, p. 315-363 ; ici p. 330 et tableau p. 358-363.

troubles urbains de l'été précédent à Paris, qui s'était hérissé de barricades fin août 1648 ; on connaît trois états de cette édition, quatre rééditions, et deux contrefaçons¹⁸, ce qui signale un vrai succès commercial. La série qu'occasionne ce texte le prouve encore : Michel Mettayer, qui la réédite, produit aussi, peu de temps après, le *Récit véritable de ce qui s'est passé aux Barricades de l'année mil cinq cens quatre vingts huict, [...] descrites en vers burlesque [sic]*. L'entame rhématique¹⁹ de ce titre est une accroche racoleuse banale, puisque la collocation « récit véritable » est un stylème titulaire de l'occasionnel, qui, depuis le XVI^e siècle, fait vendre canards, nouvelles ou histoires tragiques. Quant à la suite, thématique, de ce titre, elle réfère aux barricades de la Ligue en 1588, qui est en effet l'objet du récit : l'épisode ancien de soixante ans est rhabillé en vers burlesques de mode récente. On peut parier sur un leurre concerté pour faire prendre le vieux pour du neuf : si l'on compare les pages de titre en annexes 1 et 2, on verra que la disposition et la taille des caractères sont proches, de même que l'emploi d'un fleuron rectangulaire analogue. La composition tend d'ailleurs à escamoter la perception de la date, opportunément graphiée sur deux lignes, alphabétiquement et non alpha-numériquement, ce qui en rend le décodage moins rapide. Le vendeur comptait-il sur une confusion pour l'œil de la part de l'acheteur ? La pièce sur la Ligue se retrouve, de fait, collectée dans un recueil factice contenant uniquement des pièces relatives à l'année 1649²⁰.

2. Gamme de produits et insinuation polémique

Quoi qu'il en soit, il ressort de cet exemple l'impression d'une déclinaison d'un même objet commercial, profitant du succès de la première mouture. Comme les travaux insistant sur l'aspect médiatique, voire marketing, des objets littéraires au XVII^e siècle le montrent²¹, les enjeux de l'offre et de la demande sont au principe de telles séries et de nouveaux lieux communs textuels ou visuels. À cet égard, l'influence des stratégies mercantiles développées dans les mazarinades est sans doute essentielle pour comprendre le second XVII^e siècle : Alain Riffaud et Christophe Schuwey ont souligné combien un homme comme Jean Ribou, le « libraire de Molière²² » formé dans les officines d'Antoine I Robinot, imprimeur de mazarinades, et lié par sa sœur à la famille des imprimeurs Bessin²³, aurait tiré de profitables leçons des expérimentations techniques et marchandes de ces libelles²⁴. Le titre est au premier chef concerné, puisque c'est par excellence le lieu du livre où l'auteur délègue sa responsabilité énonciative à l'imprimeur ou au libraire. C'est lors de la Fronde que s'est multiplié quantitativement le modèle du titre reproductible, à partir de mots clé vendeurs et parfois interchangeables, capitalisant sur un « buzz » lié à une actualité plus ou moins récente.

Ces visées commerciales se combinent, sans les supplanter, aux enjeux polémiques. Un autre

¹⁸ Voir la notice dans la Base bibliographique des mazarinades. URL : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=49524>, consultée le 17/12/2021.

¹⁹ Gérard Genette, *Seuils*, op. cit., p. 14.

²⁰ BnF Arsenal, cote 8-H-7777. Ces recueils factices n'ont pas de titres (ou alors généraux et parfois inexacts sur le dos de la reliure), et ne sont pas référencés en tant que tels dans les catalogues de bibliothèques. Ils sont pourtant notre accès principal à ces libelles qu'ils nous ont conservés : autre question, théorique et bibliothéconomique, du rapport des occasionnels à leur titration. Plus généralement sur les recueils factices, et en particulier de mazarinades, voir Mathilde Bombart (dir.), « De la pratique de collection à la catégorie bibliographique », *Pratiques et formes littéraires 16-18*, n° 18, 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires>.

²¹ Voir Christophe Schuwey, *Un Entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020 ; Claude Bourqui, « Molière tel qu'en lui-même. Entertainment et show business dans *Les Amants magnifiques* », in *Molière à la cour. Les Amants magnifiques en 1670*, Rennes, PUR, 2020, p. 139-151.

²² Alain Riffaud, *Le Libraire de Molière*, Paris, Portapapote, 2022.

²³ Le Nicolas II Bessin cité plus haut est un cousin éloigné de cette branche.

²⁴ *Ibid.*, p. 24-33 ; Christophe Schuwey, « La haine de Molière ? Une question de marketing », 2017 : https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/_proceedings/haine-moliere/HDM_Christophe-Schuwey.html.

exemplaire de la série précédente le montre : l'*Agréable et véritable Recit, de ce qui s'est passé devant & depuis l'enlèvement du Roy*²⁵ combine l'ancien véritable, et le nouvel agréable²⁶, adjectif qui connotait moins l'occasionnel que la pragmatique des textes facétieux voire galants. Peut-être cherchait-on à cumuler les profits des deux connotations. Mais une autre interprétation est possible. L'*Agréable récit des barricades*, attribué assez certainement au baron de Verderonne, gentilhomme de la cour de Gaston d'Orléans, tendait à dépolitiser les événements violents de l'été précédent, qui avait pourtant déstabilisé le gouvernement d'Anne d'Autriche et de Mazarin en ralliant la population parisienne à des figures parlementaires populaires. En traitant la population mutinée et les parlementaires comme une même foule indisciplinée (par de communes références indéfinies²⁷), le texte révèle son orientation favorable au gouvernement, derrière une ambition affichée de ne faire que divertir en relatant les faits. L'*Agréable et véritable Recit, de ce qui s'est passé devant & depuis l'enlèvement du Roy*, tout en reprenant les mêmes procédés stylistiques, est quant à lui virulent à l'égard du ministre de la reine, répondant au burlesque lénifiant du premier *Agréable récit* qu'il démarque. Tout émoussé qu'est véritable en place de titre, il se recharge ici d'un sens polémique : rétablir les enjeux politiques du conflit que l'*Agréable récit* de Verderonne escamotait sciemment.

3. « Étiquette du sac », ou erreur sur la marchandise ?

La suscitation de ce genre de libelles orientés en faveur du pouvoir en place avait été théorisée dès les années 1630 par Naudé, devenu ensuite libraire et conseiller de Mazarin, dans le cadre de sa réflexion sur la raison d'état :

Il faut que les princes ou leurs ministres s'étudient à le [le peuple] manier et persuader par belles paroles, le séduire et tromper par les apparences, [...] par le moyen des bonnes plumes, en leur faisant faire des livrets clandestins, des manifestes, apologies et déclarations artistement composés pour le mener par le nez, et lui faire approuver ou condamner sur l'étiquette du sac tout ce qu'il contient²⁸.

La réception du libelle serait superficielle, reposant sur des « apparences » séduisantes et trompeuses, parce que c'est ainsi pour Naudé qu'on s'adresse au « peuple » ou « populace ». Cette assertion implique soit une fidélité entre l'« étiquette du sac » et ce qu'il contient, soit une indépendance du titre (il pourrait même ne pas y avoir du tout de sac, ou de texte, si on pouvait se fier à la seule étiquette). En pratique, c'est plutôt la deuxième solution qui prévaut, tant les titres sont souvent des trompe-l'œil : les *Apologies* de Mazarin sont par exemple presque toujours un brûlot contre le ministre²⁹, mais il arrive que certaines vraies défenses empruntent des titres proches, comme une horloge arrêtée montre l'heure juste une fois par jour. De même, qu'on ne cherche pas les habituels arguments *ad hominem* dans *Les Crimes du cardinal* : c'est un mémoire justificatif de l'action de Mazarin, rédigé par le ministre lui-même pour répondre aux attaques sur

²⁵ L'*Agréable et véritable Recit, de ce qui s'est passé devant & depuis l'enlèvement du Roy, hors la ville de Paris, par le Conseil de lule Mazarin, en vers burlesques*, 1649, Paris, Jacques Guillery.

²⁶ Dans une requête sur le catalogue de la BnF, plus de 90 % des titres comprenant agréable entre 1575 et 1653 sont imprimés pendant la Fronde.

²⁷ Pour le « peuple farouche & fantasque » : « on coute, on s'avance, on fuit / [...] Chacun son compagnon réclame.../ L'un en sa main tient un tison.../Tout s'en mesloit », (p. 10-15). Pour le parlement : « On discourait, qui bien, qui mal./ L'un disoit c'est trop entreprendre, L'autre, ils font bien de se defendre » (p. 16).

²⁸ Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* [1639], éd. 1667, éd. Frédérique Marin et Marie- Odile Perulli, Les Éditions de Paris, 1988, p. 141.

²⁹ Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653), Les Mazarinades*, t. I, *La Conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989, p. 374.

son gouvernement, en reprenant le principe du titre par antiphrase³⁰. Sans même évoquer la question des faux³¹, on mesure combien la boussole axiologique des titres est dérégulée pendant la Fronde, avec une préférence pour l'inversion ironique. L'assertion de Naudé en 1639, qui pensait surtout l'action de l'homme d'état par des libelles se résumant grossièrement à leurs titres, se voit contredite par les étiquettes inversées des mazarinades (notamment antimazarines) : sans doute ne pouvait-il pas prévoir les formes débridées que prit alors la pratique du titre antiphrastique³².

Au demeurant, il faut garder à l'esprit l'oralisation partielle dont ces imprimés faisaient l'objet : il est très facile de désambiguïser l'ironie par la voix et les gestes. Ces paramètres paraverbaux invitent à ne pas se limiter au seul examen de l'écrit et à tâcher de prendre en compte la multimodalité de cette production.

II. Un canal de transmission spécifique : le medium oral

La matérialité de certains libelles prouve qu'ils programmaient des appropriations par des publics divers : l'association d'une image, d'un récit et d'une chanson, par exemple, pouvait configurer des lectures à haute voix par les plus lettrés, qui servaient de relais à une diffusion plus large³³. Plus généralement on peut penser que l'oralisation, qui devait passer par la mémorisation par cœur, touchait des morceaux choisis des libelles, sur lesquels les vendeurs des quarante boutiques et étals improvisés du Pont-Neuf³⁴, les marchands les vendant sous le manteau et les colporteurs avaient besoin d'attirer l'attention.

1. « Les voix enrouées, d'avoir crié haut et souvent »

Ainsi un libelliste anonyme met-il en scène la voix fatiguée des colporteurs de mazarinades³⁵. Leur nombre avait augmenté de manière significative dès 1649 pour diffuser les quelque 2000 mazarinades parues cette année-là³⁶ : le secteur employait et les désœuvrés étaient nombreux³⁷. Dans sa *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*³⁸, Laurent de Laffemas évoque les modalités de la crie des libelles, dans une monstration de la parole d'autrui mise au service d'un blâme du ministre. Il fait entendre ceux qu'il appelle les « colle-porteurs » (traduisons : livreurs de canulars³⁹), et leur activité risquée : ils diffusent des titres subversifs, qui traitent Mazarin sans « Éminence » ou « burlesquifient⁴⁰ » son nom en *Mascarin*, et ils exercent souvent sans « titre d'office » (ils ne font pas partie de la corporation). Mais des titres, ils savent en inventer :

³⁰ Écrit et corrigé en 1651, resté manuscrit, édité par Madeleine Laurain-Portemer, in *Études mazarines, vol. II, Une tête à gouverner quatre empires*, 1997, p. 943-1002.

³¹ Sur les falsifications de documents officiels, voir Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde*, t. I, *op. cit.*, p. 337-338.

³² Déjà la règle dans les libelles des décennies précédentes, mais multiplié de manière inouïe par les presses de la Fronde, « le manque de fiabilité du titre participe plus généralement », pour les observateurs de l'époque, « de la vanité ontologique d'un monde inconstant » (Delphine Amstutz, « L'inflation des titres séditieux : portrait de Pierre de L'Estoile en rubricologue », ###).

³³ Christian Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, réédition 2009, p. 84 ; Nicolas Petit, *L'Éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (XVe-XVIIIe siècles)*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 56.

³⁴ Jean-Dominique Mellot, « La capitale et l'imprimé à l'apogée de l'absolutisme, 1618-1723 », in *Paris, capitale des livres*, Paris Bibliothèque, 2007, p. 144-145.

³⁵ *Le Burlesque remerciement des imprimeurs et colporteurs aux auteurs de ce temps*, s. l., 1649, p. 7.

³⁶ La diffusion par colportage explique qu'elles soient constituées de moins de 64 pages, puisque les règlements de librairie interdisaient à cette corporation de diffuser des ouvrages de plus de 8 feuilles, c'est-à-dire 64 pages *in-quarto*, ce qui est le cas de la quasi-totalité des mazarinades, avec une imposition en demi-feuille qui donne une signature toutes les 4 pages.

³⁷ Sur le colportage des mazarinades, voir Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde*, *op. cit.*, t. II, p. 161-176.

³⁸ *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, Paris, chez Arnould Cotinet, rue des Carmes au Petit Jesus, 1649.

³⁹ « Colle, parmi le petit peuple, Une bourde, une menterie & une chose controuvée à plaisir. [...] Il est tres-bas » (*Dictionnaire de l'académie française*, Paris, V^{ve} Jean-Baptiste Coignard, 1694).

⁴⁰ Néologisme de l'époque, cité par Francis Bar, *Le Genre burlesque*, Paris, D'Artrey, 1960, p. 286.

D'abord comme un titre d'office,
 Eux [les apprentifs et les plus gueux] & Messieurs les Crocheteurs
 Se sont tous faits Colle-porteurs,
 Et, si tost que le jour commence,
 Crient, sans mettre d'Eminence,
Voicy l'Arrest de Mazarin,
Voicy l'Arrest de Mascarin,
La lettre du Cavalier Georges,
 (Si le nom n'est vray, on le forge) [...] ⁴¹.

L'abbé de Laffemas poursuit avec la citation de dix titres de libelles en tout, certains attestés, d'autres qu'il forge à son tour, tout en les présentant comme parole de colporteur ainsi que le montre l'intégration en italiques du tour présentatif : « *Voicy l'Arrest de Mascarin, [...] Voicy la France mal régie*⁴² ». Cela lui permet de récupérer l'effet (railleur) des titres en prétendant ne les citer qu'en mention. Ce procédé contribue à la pseudo-prétérition générale de ce libelle : prétendant ne pas bafouer Mazarin (« Jules, je ne suis pas personne / À suivre un sentiment commun / Et railler de vous ni d'aucun⁴³ »), il cite pourtant toutes les formes que la raillerie anti-mazarine avait prises à cette date (chanson, bons mots, éléments biographiques à charge, reprise d'épithète anti-Richelieu, et donc : titres de libelles). Le libelliste, en mettant en scène ces « inventeurs de titres crotesques⁴⁴ », cherche à en récupérer polyphoniquement les effets : qu'il y ait là témoignage ou exagération de pratiques réelles, c'est en soi une preuve de l'importance du titre, doté d'une efficacité propre. On ne s'étonne pas que Laffemas construise à son tour un titre lui-même subtilement caustique : dans la *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, la virgule entre « cardinal » et « burlesque » était un indice bien tenu pour faire de l'adjectif une apposition qualifiant le texte (lettre « en vers burlesques ») et non une épithète du nom du ministre (« lettre au *cardinal burlesque* »), *a fortiori* à l'oral. Cette « burlesquification », très économe, du cardinal dès le titre fit des émules : la *Remontrance à monsieur le cardinal, burlesque*, le *Qu'en dira-t-on de Mazarin, burlesques*, la *Lettre surprise écrite à Jules Mazarin par ses nièces, burlesques* ou l'*Apologie du cardinal burlesque* (qui ne s'embarrasse plus de virgule). Une nouvelle gamme de produits apparaît ainsi à partir de mi-mars 1649⁴⁵, bien moins complaisante pour le pouvoir que l'*Agréable récit* et certains de ses produits dérivés parus deux mois auparavant.

2. « Composé par Misère et imprimé en Calamité » : crier au-delà du titre

La page de titre en son entier pouvait être créée, y compris l'adresse d'impression et de vente. Ces coordonnées éditoriales indiquaient en effet où se procurer les exemplaires, et l'intérêt commercial de faire connaître le point de vente pouvait l'emporter sur les risques encourus, notamment celui de se faire saisir les ouvrages prohibés. L'imprimeur de l'*Agréable et véritable récit* fait tout pour ne pas perdre le chaland en route : « chez Jacques Guillery, rue des Sept-Voyes, devant le college de Fortet, proche Mont-Aigu » ; celui du *Qu'en dira-t-on de Mazarin, burlesques* dessine son enseigne : « Antoine Quenet, rue des carmes, à l'image Sainte Barbe ». La créativité des gens du livre peut se déployer dans ce paratexte, comme dans ces « *Avis, remontrance et*

⁴¹ *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, op. cit., p. 5.

⁴² *Ibid.*, p. 6.

⁴³ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁴ *Le Burlesque remerciement des imprimeurs et colporteurs aux auteurs de ce temps*, op. cit., p. 7.

⁴⁵ La *Lettre* de Laffemas est écrite le 9 mars, selon sa dernière page.

requête par huit paysans [...], composé par Misère et imprimé en Calamité »⁴⁶. Le paratexte devient métatexte, voire méta-paratexte, puisqu'il commente les conditions même de la réalisation du libelle, autorisant connivence voire compassion ou solidarité entre fabricants et acheteurs du livre. On ne saurait en effet minorer le fait que cette campagne de presse se déroule sur fond de guerre violente et de crise socio-économique profonde, et que les inventions des libelles ne sauraient toujours se réduire à une capitalisation ludique sur des gammes de produits.

Si des éléments comme l'adresse étaient déclamés, on peut aussi penser que la crie concernait d'autres éléments-clés du libelle, au-delà du seul titre principal. Dans sa *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, Laffemas cite, on l'a vu, des titres en italiques dans le corps du libelle : s'offraient-ils à une oralisation, puisque le libelliste entend en récupérer les effets satiriques ? Pourquoi ne pas penser que d'autres énoncés ainsi mis en relief typographiquement étaient aussi oralisés, relayant la publicité du titre déclamé ? Ce serait le cas de tel cri populaire⁴⁷ et de telle « chanson qui court », dont le dernier vers est cité en italiques (« *Que les Amours sont effrayés par les Tambours*⁴⁸ ») et dont l'air était si connu qu'il était facile au colporteur de l'entonner. On remarque que ces éléments saillants relèvent souvent d'un registre jugé populaire, ou de modes de diffusion large comme la chanson.

La performance de l'imprimé aurait donc des effets de segmentation textuelle, ce qui pourrait mener à l'idée d'une sélection de publics différents selon les segments oralisés.

III. Des usages distincts du paratexte et du texte ? Retour sur *Le Point de l'ovale*

C'est cette hypothèse performancielle⁴⁹ que j'aimerais finalement proposer au sujet d'un des pamphlétaires les plus célèbres de la Fronde, et connu notamment pour ses titraillies. Claude Du Bosc de Montandré est la plume du prince de Condé dès l'été 1650, où il commence à élaborer un style de page de titre rubriquée, qui résume le libelle avec plan apparent, cumulant les fonctions de « titre tables des matières » et de « titre en coup de poing »⁵⁰ (illustration 3). Ce procédé devient un véritable label : selon lui, il est même contraint de prendre un pseudonyme (transparent : D'Orandré), pour se distinguer de contrefacteurs qui auraient imité cette manière de titrer⁵¹. À la fois denses et lisibles grâce à la grande taille des caractères, ces pages de titres pouvaient fonctionner comme des tracts, et donnaient prise à la déclamation.

Doté d'un tel paratexte, *Le Point de l'ovale* paraît la troisième semaine de mars 1652, lors de la rébellion condéenne qui vise à prendre le pouvoir en soulevant la population parisienne. Si la violence du propos est certaine (le libelle est condamné au feu par le Parlement de Paris), son fond

⁴⁶ *Avis, remontrance et requête, par huit paysans de huit provinces, députés pour les autres du royaume, sur les misères et affaires du temps présent, 1649, au parlement de Paris, et de ceux [sic] députés et assemblés à Ruel pour la conférence*, Paris, composé par Misère et imprimé en Calamité, 1649.

⁴⁷ Dans le passage arguant qu'à cause de Mazarin et du blocus de Paris, il n'y a pas pu y avoir de carnaval ; sans les méfaits du ministre, « on eust vu la canaille en masque / Se réjouir, & (comme on dit) / Crier, *Il a chié au lit* ». (*Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, op. cit., p. 4) Le cri enfantin ou populaire du « chie-en-lit », ou du « chienlit » (qui est un personnage de carnaval) accompagnait le passage des masques pendant ces fêtes.

⁴⁸ *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, op. cit., p. 4. La note marginale porte : « chanson qui court ». C'est, approximativement, le vers final de la « Courante de la reine » (dont l'air sera noté au XVIII^e siècle, par exemple dans le chansonnier manuscrit dit de Maurepas, BnF F. Fr. 12656, p. 107).

⁴⁹ Relative à la performance orale de tels textes, à la « soumission des textes imprimés aux dispositifs propres à la mise en mémoire et à la récitation », qui implique une « connaissance par cœur et une restitution sous forme d'une parole vive, détachée de la lettre du texte » (Roger Chartier, Introduction à Roger Chartier et Hans-Jürgen Lüsebrink (éd.), *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, IMEC éditions. Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 17).

⁵⁰ Le cumul des deux fonctions est original, puisqu'elles se seraient plutôt succédées l'une à l'autre dans l'histoire du livre, selon Jean-Louis Flandrin, « Sentiments et civilisation : sondage au niveau des titres d'ouvrages », art. cit., p. 940.

⁵¹ Voir *Le Dépositaire des secrets de l'Etat*, s. l., 1652, p. 32.

idéologique fait débat, entre les spécialistes les plus reconnus des libelles et du champ littéraire⁵². Prenant d'abord argument du résumé en gros caractères de la page de titre, Alain Viala y voit une littérature populaire, faite pour un « public populaire, qui comptait alors surtout des boutiquiers et gens de métiers [et] aussi la littérature populaire au sens plus strict, dans la mesure où il développe un point de vue fondé sur les intérêts du peuple⁵³ ». Si la contrainte de clientèle oblige Du Bosc de Montandré à défendre la cause de son patron, il ne le fait qu'*in extremis* et qu'après avoir énoncé des thèses plaçant la souveraineté populaire. Une certaine autonomie de l'« auteur-client » se ferait jour par cette ambivalence. Christian Jouhaud réfute cette thèse : pour lui la logique du service est la seule qui prévaut dans cette pièce faite pour l'« agitation rentable et calculée », sans adhésion idéologique du pamphlétaire aux thèses populistes qu'il énonce ; et quelques passages montrent, c'est indéniable, le mépris de l'auteur pour « le peuple ». Cette notion n'a d'ailleurs pas de référent stable, mais vise, au plan tactique, toute population urbaine qu'on cherche à soulever à tel moment (« tel groupe de bourgeois, telle compagnie de la milice, tel quartier même⁵⁴ »).

Les deux lectures ne résolvent pas la fonction de la page de titre : on la suppose déclamée, fonctionnant comme un tract, et elle devait logiquement être le levier de l'appel insurrectionnel. Ce titre est pourtant mystérieux. Le « point de l'ovale » désigne le barycentre des foyers de l'ellipse, « c'est-à-dire le point qu'il faut déterminer pour comprendre tout un mécanisme. Cela indique un bagage intellectuel non négligeable chez l'auteur, la capacité assurée de discerner les implications ambivalentes de son texte⁵⁵ », comme le montre parfaitement Alain Viala : on pourrait ajouter qu'il demande aussi une ingéniosité et une culture mathématique certaines à son lecteur, que la plupart n'ont sans doute pas. Ce titre *more geometrico* pouvait attirer par son opacité et installer un ethos démonstratif potentiellement intimidant, qui imposerait le respect par l'autorité mathématique. Le long sous-titre sommaire exacerbe les apparences d'une démonstration solide :

Le point de l'ovale faisant voir que pour remédier promptement aux maladies de l'Etat [...]
 I. Il faut renforcer un party pour le faire triompher de haute-lute ; [...]
 II. Il faut renforcer le party le plus juste ou le seul juste.
 III. Le party le plus juste ou le seul juste, c'est celui qui apuie & qui est apuïé des loix.
 IV. Apres avoir reconnu le party le plus juste, il faut le renforcer par un soulèvement & par une esmoute [émeute] generale dans Paris.
 V. Ce soulèvement & cette esmoute generale sont apuiez sur les declarations royales & sur les arrests des parlements ; & par consequent on peut les resoudre avec moins de crainte d'injustice.

L'énonciation non embrayée (« il faut », « c'est », « on ») et l'enchaînement de prémisses donnent au sommaire des allures de sorite (ou suite de syllogismes). Mais la démonstration est moins linéaire que circulaire : l'émeute doit appuyer le parti le plus juste, (II et IV), qui est appuyé par les lois (III), lesquelles justifient aussi l'émeute, qui donc n'est pas injuste (V). Il s'agit de ménager en surface une conciliation entre une position legaliste et un appel à l'insurrection, en disculpant par avance les insurgés, sur le ton de l'évidence autoritaire qui leur donnerait confiance dans leur bon droit. L'impersonnalisation de l'énonciation conduit à effacer les actants, ce qui est confirmé par la prédication intransitive de la thèse : il faut se soulever, mais on ne dit pas pour ni contre qui. Ainsi, cette page de titre semble pouvoir s'adapter à des auditoires divers : le titre peut être lu

⁵² Christian Jouhaud, *Mazarinades. La Fronde des mots*, op. cit., p. 175-18 ; Alain Viala, *Naissance de l'écrivain, Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éd. de Minuit, 1985, p. 64-68.

⁵³ *Ibid.*, p. 65.

⁵⁴ Christian Jouhaud, *Mazarinades. La Fronde des mots*, op. cit., p. 182 puis 181.

⁵⁵ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, op. cit., p. 68.

comme une équivoque appelant une lecture déniassée ou comme un étendard mystérieux, tandis que dans le même temps la thèse est claire, mais les enjeux de détail assez flous (quel parti appelle-t-on à défendre ? Qui est appelé à le faire ?).

Or, à cette souplesse énonciative de la page de titre répond l'hétérogénéité du corps du texte, qui contient aussi bien des proverbes que des enchainements mimant la rhétorique la plus démonstrative. Par exemple, le passage qui développe l'« argument du gaspillage⁵⁶ », selon lequel « le peuple » a été trop tiède lors des premières barricades et aurait dû anéantir Mazarin sans s'arrêter en si bon chemin, se clôt par le proverbe : « *vaut autant bien battu que mal battu* » (ce qui veut dire « puisque nous sommes en train, il vaut autant despendre beaucoup que peu », en un registre jugé « vulgaire » par Oudin⁵⁷). Bien visible en italiques et en fin de paragraphe, la formule incite « le peuple » à aller plus loin, en employant un tour qui connote le parler populaire. Dans le même temps, elle vient clore un passage hostile aux Parisiens jugés trop tièdes, et qu'il s'agit pourtant de soulever. Se pourrait-il que, selon les contextes de profération, les diffuseurs aient pu choisir de ne lire que les passages en italiques, extrayant mots d'ordre et proverbes en passant sous silence les passages dégradants pour « le peuple » ? L'hypothèse se soutient de la présence très visible de refrains-slogans en italiques, qui ponctuent le texte par cinq fois :

Après avoir remarqué lequel des deux partys nous sommes en dessein de renforcer par un souslevement general, *faisons carnage de l'autre dans respecter ny les grands, ny les petits, ny les jeunes, ny les vieux ny les malles ny les femelles, afin que mesme il n'en reste pas un seul pour en conserver le nom* [de l'ennemi, non nommé explicitement] : *alarmons tous les quartiers, tendons les chaines, renouvelons les barricades, mettons l'espée au vent, tuons, saccageons, brisons, sacrifions à nostre vengeance tout ce qui ne se croisera pas pour marquer le party de la liberté*⁵⁸.

Les modalités de phrase injonctives et le rythme énumératif, travaillé binairement par les paires d'antonymes, invitent à une profération véhémence. Le contraste apparait entre la proposition en caractères romains et celles en italiques : le style démonstratif de la majorité du texte laisse place sans transition au cri de ralliement brutal. On remarque que le mot *grands* est ici utilisé dans une série d'antithèses (on ne respecte pas les grands, mais les petits ni les jeunes non plus), ce qui rappelle par contraste l'emploi du mot dans la phrase souvent prise comme preuve de l'idéologie « populaire » de ce pamphlet : « voyons que les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos espauls⁵⁹ ». Il semble pourtant que ce mot, dans le refrain en italiques adressé aux auditeurs de la rue, est resémantisé dans son sens premier, sans faire référence aux plus puissants du royaume.

En lisant de près le libelle dans ses contradictions et son hétérogénéité, on voit que sa logique globale est bien de renforcer la légitimité du clan Condé en vilipendant tous ses adversaires (Mazarin, ainsi que Retz qui venait de gagner de l'influence en revêtant la pourpre cardinalice). Mais cette signification implique une lecture suivie de l'ensemble, puisque la page de titre ne mentionne pas le chef qu'il faudrait suivre ni le « parti le plus juste », lequel n'est explicitement nommé qu'au dernier tiers du libelle. En revanche, le titre intimidant et flou, puis les appels à l'insurrection en italiques émaillés de proverbes et autres formules exclamatives faciles à

⁵⁶ Selon lequel il faut mener à bout ce qu'on a commencé : Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* [1958], Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2008, § 65, p. 365.

⁵⁷ Antoine Oudin, *Curiositez françoises [...]*, Paris, Somerville, 1640, p. 35, s. v. *battre*.

⁵⁸ *Le Point de l'ovale*, s. l., 1652, p. 7. Je souligne.

⁵⁹ *Ibid.*

transmettre⁶⁰ pouvaient être oralisés isolément, et produire une visée plus strictement opératoire (l'émeute). Ainsi ne semble-t-il pas illégitime de penser une sorte de démembrement de l'écrit par l'oral, contrairement au maintien de l'unité textuelle que défendait C. Jouhaud :

[Un grand nombre de mazarinades organisent] de véritables niveaux de réception socialement marquées et parfois contradictoires. Ceci ne veut évidemment pas dire que tel morceau de tel texte serait destiné à un autre groupe social particulier et tel autre morceau à un autre groupe. Un texte morcelant ainsi le plaisir de sa réception s'exposerait à l'échec : personne ne le lirait⁶¹.

Il se peut que ces imprimés aient fait l'objet de consommations fractionnées, et ce dès la déclamation orale qui serait opérateur de sélection de fragments. À ceux qui liront plus continument apparaîtront le traitement ambigu du peuple « qu'on mène par le nez » et les déclarations idéologiques tout aussi ambiguës contre les Grands. À ceux qu'on veut exciter au soulèvement, quels qu'ils soient selon le besoin et le lieu, on privilégiera les refrains entraînants ou le titre imposant.

Après cet itinéraire, parmi d'autres possibles, dans le dédale des titraillies de la Fronde, il apparaît que les aspects performanciels⁶² de la diffusion de l'imprimé ouvrent des pistes d'interprétation : pour des objets comme les libelles, il va de soi que les modalités de leur réception étaient anticipées et programmées par leurs concepteurs (de l'auteur au colporteur en passant par les imprimeurs et vendeurs). Or, si un texte a un corps et une âme, une fois imprimé il a aussi un vêtement dont la page de titre est la partie la plus visible, qui peut virer au déguisement en fonction des besoins du moment. Il a également une voix, qui ne dit ou ne chante sans doute que les éléments les plus saillants, dont le titre est l'avant-garde.

Sources primaires

Agréable et véritable Recit, de ce qui s'est passé devant & depuis l'enlèvement du Roy, hors la ville de Paris, par le Conseil de Iule Mazarin, en vers burlesques, Paris, Jacques Guillery, rue des Sept-Voyes, devant le college de Fortet, proche Mont-Aigu, 1649.

Apologie du cardinal burlesque, s. l., 1649.

Avis, remontrance et requête, par huit paysans de huit provinces, députés pour les autres du royaume, sur les misères et affaires du temps présent, 1649, au parlement de Paris, et de ceux [sic] députés et assemblés à Ruel pour la conférence, Paris, composé par Misère et imprimé en Calamité, 1649.

Le Burlesque remerciement des imprimeurs et colporteurs aux auteurs de ce temps, s. l., 1649.

[Chansonnier dit de Maurepas], Manuscrit BnF Français 12656.

Dictionnaire de l'Académie Française, Paris, V^e Jean-Baptiste Coignard, 1694, 1^e éd.

[Du Bosc de Montandré Claude], *Le depositaire des secrets de l'Etat*, s. l., s. n., 1652.

[Du Bosc de Montandré Claude], *Le point de l'ovale*, s. l., 1652.

[Laffemas Laurent], *Lettre à monsieur le cardinal, burlesque*, Paris, chez Arnould Cotinet, rue des Carmes au Petit Jesus, 1649.

⁶⁰ Comme les apostrophes loyalistes (« Vive le roy, vive les Loix, vive l'Estat ») ou celles reprenant les chefs d'accusation des arrêts contre Mazarin : « Au voleur, l'infracteur des loix, au perturbateur du repos public, au parricide, au scélérat », *ibid.*, p. 11-12. Je souligne.

⁶¹ Christian Jouhaud, *Mazarinades. La Fronde des mots*, *op. cit.*, p. 82.

⁶² Voir *supra* notes 14 et 49.

Lettre surprise écrite à Jules Mazarin par ses nieces, burlesques, Paris, Jacques Guillery, rue des Sept-Voyes, devant le collège de Fortet, proche Mont-Aigu, 1649.

[Mazarin Jules], *Les Crimes du cardinal*, éd. Madeleine Laurain-Portemer, dans *Études mazarines*, t. II, *Une tête à gouverner quatre empires*, 1997, p. 943-1002.

Naudé Gabriel, *Considérations politiques sur les coups d'État* [1639], éd. 1667, éd. Frédérique Marin et Marie- Odile Perulli, Les Éditions de Paris, 1988.

Oudin Antoine, *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietes, avec une infinité de Proverbes et Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de Livres*, Paris, Sommaville, 1640.

Le Qu'en dira-t-on de Mazarin, burlesques, Paris, chez Antoine Quenet, rue des carmes, à l'image Sainte Barbe, 1649.

Récit véritable de ce qui s'est passé aux barricades de l'année mil cinq cens quatre vingts huit, depuis le septiesme May, iusques au dernier Iuin ensuiuant. Descrites en vers burlesques, 1649, Paris, chez Michel Mettayer.

Recueil factice (Pièces relatives à l'année 1649), BnF Arsenal, cote 8-H-7777.

Tallemant des Réaux Gédéon, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, 2 vol.

[Verderonne Claude-Charles de L'Aubespine, baron de], *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris. Faites le 26. Aoust 1648, descrites en vers burlesques*, Paris, chez Nicolas Bessin, imprimeur & libraire, au Palais, en l'allée Saint Michel, 1649.

Études critiques

Bar Francis, *Le Genre burlesque*, Paris, D'Artrey, 1960.

Barthes Roland, « Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe » [1973], repris dans *Œuvres Complètes*, Paris, Éd. du Seuil, t. IV, 2002.

Bibliothèque Mazarine, *Base bibliographique des mazarinades* : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr/>

Bombart Mathilde (dir.), « De la pratique de collection à la catégorie bibliographique », *Pratiques et formes littéraires* 16-18, n° 18, 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires>.

Botrel Jean-François, « La littérature de cordel en Espagne. Essai de synthèse », dans Roger Chartier et Hans-Jürgen Lüsebrink (éd.), *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, IMEC éditions. Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 271-281.

Bourqui Claude, « Molière tel qu'en lui-même. *Entertainment et show business* dans *Les Amants magnifiques* », dans *Molière à la cour. Les Amants magnifiques en 1670*, Rennes, PUR, 2020, p. 139-151.

Carrier Hubert, *La Presse de la Fronde (1648-1653). Les Mazarinades*, t. I, *La conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989 et t. II, *Les hommes du livre*, Genève, Droz, 1991.

Chartier Roger, Introduction à Roger Chartier et Hans-Jürgen Lüsebrink (éd.), *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, IMEC éditions. Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 1996, p.1-18.

Flandrin Jean-Louis, « Sentiments et civilisation : sondage au niveau des titres d'ouvrages », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 20^e année, n. 5, 1965, p. 939-966.

Furet François et Fontana Alessandro, « Histoire et linguistique. Les titres d'ouvrages au XVIII^e siècle », *Langages*, 3^e année, n°11, 1968, p. 112-138.

Genette Gérard, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, 1987.

Hoek Leo H., *La Marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Mouton, 1981.

Jouhaud Christian, « Frontières des mazarinades, l'*Inconnu* et l'événement », in Myriam Tsimbidy (éd.), *Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. « Eidolon », n° 116, 2015, p. 17-25.

Jouhaud Christian, *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, réédition 2009.

Mellot Jean-Dominique, « La capitale et l'imprimé à l'apogée de l'absolutisme, 1618-1723 », in *Paris, capitale des livres*, Paris Bibliothèques, 2007, p. 144-145.

Moreau Célestin, *Bibliographie des Mazarinades*. 3 t. Paris, Jules Renouard, 1850-1851 (interrogeable à l'URL : http://antonomaz.huma-num.fr/tools/Biblio_Moreau.html)

Perelman Chaim et Olbrechts-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* [1958], Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2008.

Petit Nicolas, *L'Éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 1997.

Riffaud Alain, « Jean Ribou, le libraire éditeur de Molière », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, n° 10, p. 315-363.

Riffaud Alain, *Le Libraire de Molière*, Paris, Portaparole, 2022.

Schuwey Christophe, « La haine de Molière ? Une question de marketing », 2017 ; https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/_proceedings/haine-moliere/HDM_Christophe-Schuwey.html.

Schuwey Christophe, *Un Entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Tsimbidy Myriam, « Introduction », *Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. « Eidolon », n° 116, 2015, p. 7-14.

Viala Alain, *Naissance de l'écrivain, Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éd. de Minuit, 1985.

AGREABLE RECIT
DE CE QVI SEST PASSÉ
AVX DERNIERES
BARRICADES
DE PARIS.

Descrites en vers Burlesques.

*le 26. Aoust
1648.*



*Claude
de l'Arbespion
baron de
Fudonville
2*



A PARIS,
Chez NICOLAS BESSIN, Imprimeur & Libraire, au Palais,
en l'allée saint Michel.

M. DC. XLIX.

(2)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 1. *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris. Faites le 26. Aoust 1648, descrites en vers Burlesques*, 3^e éd., Paris, N. Bessin, 1649.
Source gallica.bnf.fr / BnF
ark:/12148/bpt6k1048579v

RECIT
VERITABLE
DE CE QVI S'EST PASSE'
A V X
BARRICADES
DE L'ANNE'E MIL
cinq cens quatre-vingts huit, de-
puis le septiesme May, iusques au
dernier Iuin ensuiuant.

DESCRITES EN VERS BURLESQVE.



A PARIS,
Chez MICHEL METTAYER, Imprimeur ordi-
naire du Roy, demeurant en l'Isle Notre Dame
sur le Pont Marie, au Cigne.
M DC. XLIX.

L^e B. L. 3976.

(1)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 2. *Récit véritable de ce qui s'est passé aux Barricades de l'année mil cinq cens quatre vingts huit, depuis le septième May, jusques au dernier Juin ensuiuant, descrites en vers burlesque (sic)*, Paris, M. Mettayer, 1649. Source gallica.bnf.fr / BnF : ark:/12148/bpt6k10485771

29

L E
P O I N T

L O V A L L E

*Faisant voir que pour remedier promptement
aux maladies de l'Estat, pendant qu'elles
ont encor quelque ressource.*

- I. Il faut renforcer vn party pour le faire triompher de haute-lute; parce que l'égalité feroit tirer la guerre en des longueurs insupportables.
 - II. Il faut renforcer le party le plus iuste ou le seul iuste.
 - III. Le party le plus iuste ou le seul iuste, c'est celuy qui apuye & qui est apuyé des Loix.
 - IV. Apres auoir reconnu le party le plus iuste, il faut le renforcer par vn souleuement & par vne esmute generale dans Paris.
 - V. Ce souleuement & cette esmute generale sont apuyez sur les Declarations Royales & sur les Arrests des Parlements; & par consequent on peut les resoudre avec moins de crainte d'injustice.
- 72

Illustration 3. Claude Du Bosc de Montandré, *Le Point de l'ovalle*,
Bibliothèque Mazarine (cote M 14887, identifiant BM BM01063). Source : Mazarinum

ark:/61562/mz17987